

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHLORURE DE MAGNESIUM

### **SECTION 1: IDENTIFICATION**

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT: Chlorure de magnesium

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION: Dichlorure de magnésium

USAGE RECOMMANDÉ: Additif de fluide de forage; additif de ciment

RESTRICTIONS D'UTILISATION: Aucun

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR: Di-Corp 8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: 780-468-4064

#### **SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION: Non classé selon la partie 2 de HPR.

SYMBOLE DE DANGER:

MENTION D'AVERTISSEMENT:

MENTION DE DANGER:

N'est pas applicable

AUTRES DANGERS: Aucun connu

# **SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

NOM CHIMIQUE NUMÉRO DE CAS CONCENTRATION (p/p)

Chlorure de magnésium 7786-30-3 47%

**SECTION 4: PREMIERS SOINS** 

CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau exposée avec de

l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à l'eau tiède doucement jusqu'à ce que l'irritation cesse.

Consulter un médecin si l'irritation persiste.

INGESTION: Obtenir des soins médicaux si les symptômes se développent.

INHALATION: Déplacez-vous dans la zone exempte de poussière. Si la victime ne respire pas, si la

respiration est irrégulière ou si un arrêt respiratoire survient, fournir de la respiration artificielle ou de l'oxygène par du personnel qualifié. Si les difficultés

respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS

SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

MENTION DE LA NÉCESSITE D'UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL: Traiter symptomatiquement.

Aucun effet aigu ou chronique connu.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Utiliser un support approprié pour l'emballage et les matériaux environnants. Aucun.

Ne brûle pas et ne supporte pas la combustion. Lors d'un incendie, des gaz de chlorure d'hydrogène corrosifs et toxiques, de chlore et d'oxyde de chlore et d'oxyde de magnésium ainsi que d'autres gaz et vapeurs toxiques et irritants peuvent être formés par décomposition thermique ou combustion.

© Di-Corp 2025 Page 1 of 4



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHLORURE DE MAGNESIUM

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX: Le chlorure de magnésium hexahydraté commence à libérer du chlorure

d'hydrogène très toxique et corrosif à environ 110°C. Le chlorure de magnésium

anhydre commence à libérer du chlore gazeux à 300°C.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Porter un équipement de sécurité approprié, y compris une protection des yeux et des voies respiratoires.

#### MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Recueillir le matériel sec en balayant et en pelletant. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé dans un contenant approuvé pour l'élimination. Rincer abondamment la zone de déversement avec de l'eau.

#### **SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE**

#### PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Éviter le contact avec les yeux ou un contact prolongé avec la peau. Utilisez une bonne hygiène personnelle et un bon entretien. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITIÉS

Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

## SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION: Non-établi. Les niveaux de poussières nuisibles locaux s'appliquent.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS: À utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Si les opérations de l'utilisateur

génèrent de la poussière, utiliser une enceinte de traitement, une ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition

des travailleurs sous les limites.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES: Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

PROTECTION DE LA PEAU: Non requis.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: Des vêtements de protection requis pour empêcher le contact. Assurez-vous que la

station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

# **SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

APPARENCE: Flocons blancs
ODEUR: Inodore
SEUIL OLFACTIF: Not applicable
pH: Neutre

POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION:

POINT INITIAL D'ÉBULITION ET DOMAINE D'ÉBULITION:

POINT D'ÉCLAIR:

TAUX D'ÉVAPORATION:

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ):

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ:

TENSION DE VAPEUR:

N'est pas applicable

Indisponible

DENSITÉ DE VAPEUR:

© Di-Corp 2025 Page 2 of 4

Indisponible



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHLORURF DE MAGNESIUM

DENSITÉ RELATIVE: 1,65

SOLUBILITÉ: Soluble dans l'eau COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU: Indisponible

TEMPERÉTURE D'AUTO-INFLAMMATION: N'est pas applicable

TEMPERÉTURE DE DECOMPOSION: Indisponible VISCOSITÉ: Indisponible

## **SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

RÉACTIVITÉ: Non réactif dans des conditions normales de stockage ou d'utilisation.

STABILITÉ CHIMIQUE: Stable dans des conditions normales de stockage ou d'utilisation.

RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES: La polymérisation ne se produira pas.

CONDITIONS À ÉVITER: Températures supérieures à 110°C (hexahydraté); températures supérieures à

300°C (anhydres).

MATÉRIAUX INCOMPATIBLES: Explosif avec l'acide furan-2-peroxycarboxylique.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Oxydes de magnésium, chlore gazeux, chlorure d'hydrogène.

## **SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

TOXICITÉ PRODUIT: DL50 (oral – rat) = 2800 mg/kg.

DL50 (dermique): Pas d'information disponible. CL50 (inhal, rat): Pas d'information disponible.

CONTACT AVEC LE PEAU: Non irritant pour la peau intacte. Une irritation mineure peut survenir sur la peau

abrasée.

CONTACT AVEC LES YEUX: La poussière et les solutions concentrées peuvent causer une légère irritation des

yeux.

INGESTION: Aucun effet attendu de l'ingestion de petites quantités.

INHALATION: La poussière peut causer de l'irritation, notamment de la toux et des éternuements.

CARCINOGÉNICITÉ: Non cancérogène sur la base des informations disponibles.

TERATOGENICITY: Non tératogène sur la base des informations disponibles.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION: Pas une toxine reproductrice basée sur l'information disponible.

MUTAGÉNICITÉ: Non mutagène sur la base des informations disponibles.

TOXICITÉ CHRONIQUE: Pas d'information disponible. EFFETS DES ORGANES CIBLES: Pas d'information disponible.

# **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

ECOTOXICITÉ: Pas d'information disponible.

PERSISTANCE ET DEGRADATION: Non applicable aux matériaux inorganiques.

POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:

MOBILITÉ DANS LE SOL:

AITRES EFFETS NOCIFS:

Ne se bioaccumule pas.

Se dissocie en ions.

Aucun connu.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Ce produit peut convenir à l'élimination par remblai; vérifiez avec l'opérateur local.

© Di-Corp 2025 Page 3 of 4



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CHLORURE DE MAGNESIUM

#### **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

TDG: Non réglementé DOT: Non réglementé IATA: Non réglementé IMDG: Non réglementé NUMERO ONU: N'est pas applicable **DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:** N'est pas applicable CLASS DE DANGER: N'est pas applicable GROUPE D'EMBALLAGE: N'est pas applicable TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL: Pas un polluant marin TRANSPORT EN VRAC: N'est pas applicable

PRÉCAUTIONS SPÉCIALES: Aucun

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

LIS/LES: Sur la DSL.

CLASS DE SIMDUT 1988: Non contrôlé

TSCA: Listé.

### **SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

DATE DE PRÉPARATION: 12 août 2025 REMPLACE: 31 juillet 2018

AVIS: Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais

aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.

© Di-Corp 2025 Page 4 of 4